



DÉLIBÉRATION N°2024-014 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le 13 mars 2024, à dix-huit heures quarante minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Pont-Château, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Danielle CORNET, Maire.

Convocation : le jeudi 7 mars 2024

Nombre de membres :

En exercice	33
Convoqués	33
Présents	18
Excusés	14
Absent	1

Présents :

Mme Danielle CORNET - M. Stéphane POILVÉ - Mme Sylvie MORAND - Mme Sylvie FUSELLIER - M. Philippe ROUAUD
 M. Stéphane MÉREL - M. Armel MOYON - M. Paul LONGATTE - Mme Eliane RENAUT - M. Christian BURLOT
 M. Sébastien SOURGET - Mme Magali ANDRZEJEWSKI - M. Raphaël CONDÉ JIMENEZ - M. Sébastien COIRRE
 Mme Margareth SAMSON - Mme Sabrina DUVAL - M. Erwan TANNNEAU - M. André THIBAudeau

Excusés :

Mme Hélène MAVÉRAUD (pouvoir à M. Stéphane POILVÉ)
 Mme Muriel MAHÉ (pouvoir à M. Sébastien COIRRE)
 M. Jean-François GAUTIER (pouvoir à Mme Sylvie FUSELLIER)
 Mme Valérie ROSE (pouvoir à M. Raphaël CONDÉ-JIMENEZ)
 Mme Françoise CRAND (pouvoir à M. Christian BURLOT)
 Mme Caroline SOUFFLET (pouvoir à Mme Magali ANDRZEJEWSKI)
 M. Régis GANDON (pouvoir à M. Stéphane MÉREL)
 Mme Souad TERRASSIN (pouvoir à M. Armel MOYON)
 Mme Lætitia GUTH (pouvoir à Mme Sabrina DUVAL)
 Mme Christel NORMAND (pouvoir à Mme Danielle CORNET)
 Mme Nadège BLANCHARD (pouvoir à Mme Sylvie MORAND)
 M. Brice CLOUET (pouvoir à M. Sébastien SOURGET)
 M. Jonathan HERVÉ (pouvoir à M. Philippe ROUAUD)
 Mme Maddy SAVALLE (pouvoir à Mme Eliane RENAUT)

Absent :

M. Gabriel DUVAL

Secrétaire de séance :

Mme Sabrina DUVAL

Rapporteur :

Mme Danielle CORNET, Maire

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Service Entretien de la Voirie

Compte tenu de l'accroissement de l'activité du service Entretien de la voirie, il devient nécessaire de renforcer son équipe. Aujourd'hui composée de 6 agents (dont un chef d'équipe), celle-ci parait en effet sous dimensionnée par rapport au territoire de Pont-Château et au développement de ses domaines d'intervention.

Il est donc proposé de créer 2 postes d'adjoint technique supplémentaires afin de renforcer et consolider l'activité de ce service.

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De créer les postes 2 postes d'adjoints techniques à temps complet, à compter de la date du recrutement de chaque agent.
- > D'inscrire au budget les crédits correspondants.
- > D'autoriser Mme le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes démarches ou à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,
A Pont-Château, le 18 mars 2024

Le secrétaire de séance,
Sabrina DUVAL



Le Maire,
Danielle CORNET



Prénom - Nom de l'auteur : Danielle CORNET
Qualité de l'auteur : Maire

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

- De la transmission au contrôle de légalité le :18/03/2024.....
- De la publication ou notification le :18/03/2024.....

Le présent document peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale (6 allée de l'île Gloriette - C.S 24111-44041 NANTES CEDEX) ou par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet www.telerecours.fr. Un recours gracieux pourra préalablement être réalisé dans le même délai auprès de la Mairie, place Dominique David, 44160 Pont-Château.